

## Demission de contat cne pour raisons personnel

Par valfleur, le 12/11/2008 à 18:27

Bonjour je suis en contrat CNE depuis le 01.12.2006 et je souhaite donner ma demisssion pour des raisons personnel, mais je voudrais savoir combien de préavis je dois donnée a mon employeur, tout en sachant que je suis chef d'equipe cadre coeficient 200 merci par avance d'une reponse rapide. J'ais oubliée de vous dire que j'ais aussi posée mes conges par ecris il y a 1 mois 1et demis pour le 21janvier2009 au 4 fevrier 2009 n'ayant toujour pas de réponse d'autant plus que j'ais preciser que c'etais pour un voyage en martinique est ce que je peut prendre des vacance meme en etant en preavis pour demission?